



## EXTRAIT DU REGISTRE

## DES DELIBERATIONS

## DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 02/06/2021

Reçu en préfecture le 02/06/2021

Affiché le 02/06/2021

SLOX

ID : 081-218102572-20210531-2021DEL42-DE

Date de la convocation  
26.05.2021

L'an deux mil vingt et un et le trente et un mai à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu de "La Gare", sous la présidence de Monsieur David DONNEZ, Maire.

N° 21/42

**Présents** : Mrs DONNEZ, BUONGIORNO, Mme LASSERRE, Mr CAYRE, Mme PAWLACZYK, Mr CENTELLES, Mme FONTANILLES-CRESPO, Mr SOULAGES, Mme BETTINI, Mr BENEZECH, Mme DELPOUX, Mrs JALBY, GALINIÉ, Mme RAINESON, Mr DEMAZURE, Mmes GAVALDA, FARIZON, Mr SARDAINE, Mme VABRE, Mrs SALOMON, MASSON, MARIE, Mme MILIN, Mr SIRVEN.

**Absents** : Mme TEULIER procuration à Mme LASSERRE  
Mme GHODBANE procuration à Mr JALBY  
Mr TAUZIN procuration à Mme BETTINI  
Mme COUVREUR, Mr BALOUP excusés.

**Secrétaire** : Mr JALBY.

Objet de la délibération

Monsieur le Maire expose que le Syndicat Départemental d'Energies du Tarn (SDET) a mis en place un programme annuel de dissimulation de réseau des communes en régime urbain. Chaque année le SDET réalise des travaux pour le compte des collectivités qui participent à hauteur de 60% de l'estimation du montant HT.

**TRAVAUX DE  
DISSIMULATION DE  
RESEAU URBAIN  
(Dissimulation BT sur  
P458 Sabanel rue de la  
République)**

Monsieur le Maire a fait appel au service technique du SDET pour étudier l'affaire référencée ci-dessous : "Dissimulation BT sur P48 SABANEL (rue de la République)". Après une visite sur le terrain et l'étude du projet, il s'avère que le montant estimatif de l'opération est de 75 300,00 € HT, maîtrise d'œuvre comprise. La participation de la commune s'élève donc à 45 180,00 € HT, soit 60 % du montant HT des travaux.

Il est proposé au conseil municipal de donner son aval au SDET pour réaliser cette opération.

Adopté à l'unanimité

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

APPROUVE la proposition qui lui est faite,

AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires et à viser toutes les pièces administratives et comptables qui se rapporteront à cette opération.

DONNE son aval au Syndicat Départemental d'Energies du Tarn pour la réalisation de cette opération.

Pour extrait conforme,  
SAINT-JUERY, le 2 juin 2021  
David DONNEZ,  
Maire,

